



DECLARATION DES PERFORMANCES

N°0106-2013

selon l'annexe du Règlement délégué (UE) N°574/2014 modifiant l'annexe III du Règlement UE n°305/2011 (Règlement Produits de Construction)



1 - Code d'identification unique du produit type :

ENDUIT DE FACADE TYROLIEN

2 - Usage(s) prévus :

Mortier d'enduit extérieur de parement (CR) applicable sur les murs, plafonds, poteaux et cloisons

3 - Fabricant :

PRB - 16 Rue de la Tour - CS 10018 - 85150 LES ACHARDS - FRANCE

4 - Mandataire :

Non applicable

5 - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

Système d'évaluation 4

6(a) - Norme harmonisée :

EN 998-1 : 2010

Organisme(s) notifié(s) :

Non applicable

Certificat(s) de conformité du contrôle de la production en usine N° : /

7- Performance(s) déclarée(s) :

Caractéristiques essentielles	Performances
Réaction au feu	A1
Absorption d'eau	W1
Perméabilité à la vapeur d'eau	μ 35
Adhérence	0,2 N/mm ² - FP: A ou B ou C
Conductivité thermique ($\lambda_{10, sec}$)	0,93 W/mk (Valeur tabulée)
Durabilité	Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier
Substances dangereuses	Voir FDS

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

À Les Achards , le 01/07/2013

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Philippe DEBEAUPUIS
Directeur Technique